

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [servanta-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e3bf4f587387f9c00fa5bc0a>

Date d'obtention : 2025-03-25 16:11:01

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est un outil de travail facilitant nos interventions en lien avec le sextage si nous respectons chaque mandat et chaque étape d'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai davantage confiante et j'éviterai de faire de faux pas lors de mes interventions en lien avec ce sujet.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Mon lien de confiance, le non jugement et le respect du contenu verbal réaccueilli. M'assurer du bien-être de l'élève, de sa sécurité ainsi que le soutien autour de la situation ( acteurs impliqués- parents - travail d'équipe avec tous les partenaires au besoin...)